FAQ

Diplômes

CPN52
CPN52: n'est plus accrédité comme titre RNCP depuis octobre 2019, et est donc devenu un simple diplôme d'établissement (DIE68). Cependant, si vous avez validé au moins 4 UE de ce parcours avant septembre 2019, vous pourriez encore bénéficier du titre. Pour cela, il vous suffit de valider l'ensemble des 12 UE du parcours avant septembre 2022.

CPN82
CPN82: n'est plus proposé à part en Nouvelle Calédonie

"Néanmoins, les élèves souhaitant une introduction sans prérequisd'accès au domaine de la santé-sécurité au travail peuvent toujours valider le **Certificat Professionnel Introduction à l'Analyse et à la Gestion des Risques Professionnels (CP61)**,accessible entièrement à distance."

CPN41
CPN41: disponible en cours du soir et en alternance en partenariat avec l'ESTBA (candidater entre juin et septembre):

Site Web : **ESTBA**

Contact : jean-jacques.lemignot@estba.org

Passerelle ingénieur pour les titulaires du titre Hyten
Passerelle ingénieur pour les titulaires du titre Hyten:

A partir de votre titre Hyten, vous pouvez bénéficier de la passerelle vous permettant d'obtenir également un titre d'ingénieur en gestion des risques, via la validation de 6 crédits "plugin" et du **HSE223**, et la rédaction puis la soutenance d'un mémoire d'ingénieur.

Pour cela, après nous avoir confirmé votre intention de faire cette passerelle, il vous faudra nous transmettre un dossier d'inscription à l'école d'ingénieurs du Cnam (lien : **Dossier d'inscription à l'école d'ingénieurs**) (indiquez dans le dossier que vous le remplissez au titre de la passerelle). Vous serez alors convoqué pour un entretien dans nos locaux à Paris avec des enseignants de l'équipe. A cette occasion, vous nous présenterez votre parcours antérieur (de formation et professionnel), votre projet professionnel, et la ou les pistes que vous envisagez pour votre mémoire d'ingénieur. Nous en discuterons ensemble afin de vous aiguiller sur un sujet de mémoire pertinent et de vous attribuer un tuteur académique. Cet entretien constituera votre examen d'admission à l'école d'ingénieur du Cnam.

En parallèle (sans forcément attendre d'avoir passé l'examen d'admission), vous pourrez vous inscrire aux unités d'enseignement demandées. L'UE HSE223 est ouverte tous les deux ans au second semestre (entre février et juin 2021), dans une modalité hybride ou distancielle permettant un suivi depuis la province si nécessaire. Les 6 crédits (ECTS) "plugin" sont à choisir parmi la liste proposée par l'EI Cnam (lien: **Maquette du diplôme ingénieur HTT CNAM**). Beaucoup sont accessibles à distance.

Enfin, si vous n'avez pas validé un test d'anglais justifiant d'un niveau européen B2 pour votre parcours HYTEN ou dans un autre contexte, il vous le faudra pour obtenir le titre d'ingénieur.

Mémoires

Sujet de mémoire CPN41

Sujet de mémoire CPN41 : le sujet de mémoire doit porter sur une problématique d'évaluation et de gestion d'un risque professionnel ou environnemental mettant en œuvre les acquis en cours notamment ceux des UE2XX. Il peut être traité au cours d'un stage de six mois ou dans le cadre de votre activité en cours si vous occupez un poste dans le domaine HSE/SST. Vous trouverez ci-joint un document qui vous aidera à mieux cerner la problématique à traiter, document à compléter avec votre maitre de stage en entreprise. La posture managériale doit être ressentie dans la façon d'appréhender et de traiter le problème mais aussi dans la partie préconisations et recommandations des futures actions de prévention sur le sujet. La rigueur dans le traitement des données (quantitatives et/ou qualitatives) est exigée. Une fois validé par la responsable du diplôme, un tuteur pédagogique vous sera désigné pour vous accompagner dans la partie rédaction du mémoire et défendre vos travaux en jury de soutenance.

Télécharger le PDF: **Fiche_Sujet de mémoire HYTEN_Questionnaire**

Rédaction mémoire CPN41

Rédaction du mémoire CPN41 : le cahier des charges est indiqué dans le document joint. Rapprochez-vous de votre tuteur académique pour valider avec lui le plan détaillé du mémoire avant de vous lancer dans la rédaction du mémoire dans son ensemble. Soyez attentifs avec le choix des références bibliographiques pour argumenter la pertinence de vos choix méthodologiques. Soyez clairs et concis dans la rédaction.

Télécharger le PDF: **Cahier des charges mémoire HYTEN ING**

Mémoire LP140

Il s'agit d'un mémoire écrit d'une quarantaine de pages qui réponde à une problématique précise en Santé/Sécurité au Travail qui soit pertinente pour votre structure, donc qui réponde à un besoin, et pour laquelle vous mettrez en pratique les compétences développées lors de la LP. Le mieux est de commencer par en parler avec votre hiérarchie afin d'identifier un besoin en particulier.

Quand vous aurez identifié ce sujet, vous pourrez remplir la fiche téléchargeable ci-dessous et l'envoyer par à [secretariat.chaire-hs@cnam.fr] ou à un membre de l'équipe pédagogique. Après échange avec l'équipe enseignante, le sujet sera validé et un tuteur pédagogique vous sera attribué.

Télécharger le PDF: **Fiche_Sujet de mémoire_LP140**

Mémoire ingénieur (CY90)

Votre mémoire d'ingénieur en gestion des risques peut être traité au cours d'un stage de six mois ou dans le cadre de votre activité en cours si vous occupez un poste dans le domaine HSE/SST. Il doit :

- Répondre à une problématique complexe, qui nécessite la prise en compte simultanée de différents types de contraintes (scientifiques, techniques, sociales, managériales, financières…)

- Montrer que vous avez mis en place des solutions techniques innovantes

- Montrer votre réflexion (critique) personnelle sur les approches méthodologiques et les solutions proposées ; par exemple, si vous évaluez un risque, il faut justifier par une réflexion scientifique votre choix d'un outil d'évaluation des risques plutôt qu'un autre dans le contexte spécifique où vous étiez

- S'appuyer sur une collecte et une analyse de données quantitatives (mesures...)

Le document écrit doit être de l'ordre de 40 pages, et les annexes sont fortement déconseillées.

UE

HSE 111

HSE 111 fermée en 2020/21 en raison de l'intérêt grandissant de **HSE110** (prévention des risques biologiques) une autre UE au choix dans nos parcours, elle sera ouverte en 2021/22 au 1er semestre et sera dispensée en format hybride. Basée sur la méthodologie de planification d'études étiologiques et de métrologie pour mesurer les effets d'expositions en milieux de vie ou de travail, cette UE vous aidera à mieux penser, critiquer, anticiper la mise en place de scénarios d'expositions pour une meilleure EQRS. Elle traite de différentes expositions environnementales et professionnelles incluant les risques psychosociaux et insiste sur les principes de représentativité et de calcul de nombre de prélèvements/sujets nécessaires pour assurer une puissance aux études terrain et une fiabilité aux résultats obtenus.

HSE133
HSE133 est entièrement accessible à distance, avec la plupart des séances préenregistrées, mais également certaines séances interactives (qui sont consultables en différé par la suite).

Il est préférable, mais pas indispensable, d'avoir un petit bagage scientifique (disons Bac+2 dans un domaine scientifique), mais si ce n'est pas le cas, il n'y a qu'une ou deux séances (sur une 15aine) qui seront plus difficile à suivre.

Cette UE s'intègre à toutes les maquettes ingénieur du Cnam (UE plug-in), et ne s'intègre pour l'instant qu'à ces seules maquettes. Néanmoins, il est également tout à fait possible de suivre cette UE « à la carte » sans préparer de diplôme au Cnam. Dans ce cas, si vous validez l'examen, vous aurez une attestation de réussite à l'UE.

L'examen de l'UE contiendra des questions de cours et une étude de cas (les examens de l'année précédente seront mis à disposition sur Moodle). Les modalités de l'examen (présentiel dans votre centre Cnam en région ou distance) ne sont pas connues pour l'instant : elles dépendent des directives du Cnam, non connues à ce jour et elle même dépendantes de la situation sanitaire. Néanmoins, si le Cnam autorise les examens à distance, cette option sera privilégiée.

La date de l'examen n'est pas encore connue (éventuellement le mardi 15 juin en soirée, à confirmer).

Projet tutoré

Projet tutoré_2020/21

Le cahier des charges du projet tutoré est disponible sur l'espace de l'UAR20B sur moodle ou en contactant l'enseignante si vous avez des difficultés à y accéder. Le projet tutoré repose sur une recherche bibliographique thématique à synthétiser en un support ppt et à présenter oralement avec l'enseignant selon le calendrier indiqué.

Télécharger le PDF: **Projet tutoré_2021**

Anglais

Quelle UE d'anglais choisir ?
Retrouvez un descriptif des trois UE proposées par le Cnam ici **UE d'anglais**

Quel score faut-il obtenir au test d'anglais ?
Quel score faut-il obtenir au test pour la validation des niveaux d'anglais exigés dans les différents diplômes?

Télécharger le PDF: **Grille de référence**

Doctorat

Doctorat
Doctorat: Des propositions ponctuelles de thèses en sécurité sanitaire peuvent être offertes selon les partenariats et les projets de la chaire. Les candidatures spontanées susceptibles d'être considérées reposent sur une problématique de recherche pertinente en lien avec la littérature internationale et doit bénéficier d'un terrain d'étude ou d'une grande base de données à l'appui. Propositions à envoyer à Mounia Hocine, responsable de l'axe santé travail et partenarial de l'équipe »

Contact Mail: **Mounia Hocine**

Contacts utiles pour votre scolarité au Centre Cnam Paris

Contact scolarité

Problèmes liés aux inscriptions

Auditeurs souhaitant faire financer leur parcours

Renseignements sur le CPF

Examens

Aménagements des examens

https://securite-sanitaire.cnam.fr/le-coin-des-eleves/faq/faq-1241583.kjsp?RH=1615283678073